

Université de Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales

2023 / 2024

Nom : *Meliani*

Prénom : *Mouloud*

Module : ***Langue et processus d'apprentissage***

Niveau : ***Master1 Pathologies du Langage et de la Communication (PLC)***

Cours : La santé scolaire et l'orthophonie, prévention et prise en charge à l'école

Objectifs du cours :

- *déterminer le rôle de l'orthophoniste dans le cadre de la santé scolaire à travers l'objet professionnel de son métier.*
- *saisir l'interprétation fonctionnelle des différents stades de la prévention et de la prise en charge en orthophonie scolaire.*
- *se rendre compte de l'intérêt d'une prise en charge orthophonique précoce à l'école.*

Plan du cours :

- *Introduction*
- *la santé scolaire et l'orthophonie*
- *la prévention*
- *la prise en charge*
- *Conclusion*

Introduction :

Le rôle croissant des orthophonistes dans la prise en charge des difficultés scolaires est souligné par des travaux récents consacrés à la médicalisation de l'échec scolaire (Garcia,2013 ; Morel,2014). L'orthophonie peut contribuer au traitement de la dyslexie et de la dysorthographe, qui sont les deux principaux troubles du langage écrit. Les objectifs peuvent consister à aider l'individu à acquérir le principe alphabétique, la morphologie, la segmentation et à faire le lien entre l'oral et l'écrit.

- La Santé scolaire et l'orthophonie :

Les difficultés d'apprentissage du langage écrit appartiennent indiscutablement au domaine de compétence de l'école, chargée de la transmission de compétences lectorales et scripturales. De manière tout aussi indiscutable, elles concernent également les orthophonistes en tant que thérapeute du langage dans son ensemble.

Ayant des compétences reconnues dans le domaine du langage écrit, l'orthophonie s'inscrit dans le champ éducatif au sens large. Les troubles du langage écrit (dyslexie, dysorthographe, dysgraphie) constituent la première pathologie traitée par les orthophonistes. On peut considérer l'orthophonie comme un acteur parmi d'autres dans la division du travail éducatif relatif au langage écrit.

Aussi, il existe un lien étroit entre le développement du langage oral avant 6 ans et les capacités d'apprentissage de l'écrit à l'école. Jean-Charles Ringard (2000), dans son rapport à propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique souligne l'importance de la maîtrise du langage comme élément de réussite scolaire, d'intégration sociale d'insertion professionnelle. Certains enfants rencontrent dès le plus jeune âge des difficultés dans l'acquisition du langage (retard de langage, retard de parole, trouble d'articulation, bégaiement...).

- La prévention :

La prévention selon l'OMS est « l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ». Son objectif principal est d'inciter les individus à se conformer à certains types de comportements et à en abandonner d'autres.

L'OMS distingue trois stades successifs de prévention :

Prévention primaire : tous les actes destinés à « diminuer l'incidence d'une maladie dans une population donnée, donc à réduire les risques d'apparition de nouveaux cas » ;

en orthophonie, cela concerne essentiellement l'information et l'éducation sanitaire d'une population sur le développement du langage et sur les signes évocateurs de troubles, ainsi que la formation de tous ce qui ont un rôle à jouer auprès de cette population.

Prévention secondaire : elle recouvre les actes destinés à « diminuer la prévalence d'une maladie dans une population, donc à réduire sa durée d'évolution » ;

en orthophonie, cela concerne essentiellement le dépistage précoce, notamment par le biais des outils de dépistage. Il s'agit de repérer les enfants présentant des difficultés le plus tôt possible. Plus le dépistage est précoce, plus la prise en charge a de chances d'être efficace et rapide.

Prévention tertiaire : elle vise à « diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou des récives dans une population » ;

en orthophonie, cela concerne les soins, c'est à dire la rééducation, les techniques diverses de remédiation et les interventions au niveau de l'environnement du patient pour une bonne réinsertion scolaire, familiale et sociale du sujet.

- La prise en charge :

La prise en charge orthophonique est l'ensemble des méthodes, des exercices et des techniques de rééducation qu'un orthophoniste pratique avec ses patients. Elle passe par plusieurs étapes : l'orthophoniste réalise un bilan, pose un diagnostic puis élabore un projet thérapeutique en vue d'une rééducation si nécessaire.

La prise en charge commence toujours par un bilan d'évaluation portant sur l'analyse du langage oral ou écrit ainsi que sur les différents éléments liés à son élaboration.

En premier lieu, l'orthophoniste réalise l'anamnèse du sujet, ensuite il sélectionnera les tests et les protocoles les plus adaptés afin de déterminer les troubles présents, ces tests viseront à explorer les compétences langagières de l'enfant au niveau du langage oral ou écrit et serviront également à mesurer les habilités cognitives. Une fois l'évaluation terminée, l'orthophoniste posera un diagnostic qui lui permet de préciser si l'enfant présente ou non le trouble, son caractère spécifique ou secondaire et sa typologie.

A l'issue du diagnostic, des séances de rééducation sont proposées. Leur nombre, leur durée et leur nature varient en fonction du trouble. Quant aux exercices, ils sont adaptés au trouble et à l'âge du sujet. En cas par exemple de troubles de l'apprentissage de la lecture, les séances d'orthophonie sont basées sur des exercices ludiques, à répéter de nombreuses fois.

Conclusion :

Il paraît indiscutable que les enfants en difficultés de langage oral ou écrit nécessitent une intervention orthophonique précoce dans le cadre de la santé scolaire. Ainsi, leur permettre de mieux s'adapter au processus d'acquisition des apprentissages dans de meilleures conditions et leur éviter par conséquent l'éventualité de l'échec scolaire.

BIBLIOGRAPHIE :

- Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé.(2001).L'orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans. France.
- Association Pour la Prévention en Orthophonie du Rhône.(2016). Ethique de la prévention en orthophonie : Réflexions de l'APPOR.
<https://appor.org/wp-content/uploads/2016/06/Article-Pre%81vention-et-e%CC%81thique-1.pdf>
- Cheval, L.(2014).L'enfance face à la télévision : une prévention primaire à inventer en orthophonie. Mémoire du certificat de capacité en orthophonie, université de Poitiers.
- Woollven, M.(2015). L'orthophonie et les troubles du langage écrit : une profession de santé face à l'école. REVUE FRANCAISE DE PEDAGOGIE, 103-114.
[-https://wikimemoires.net/2011/04/prevention-acte-professionnel-de-orthophoniste](https://wikimemoires.net/2011/04/prevention-acte-professionnel-de-orthophoniste)
[-https://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=orthophonie](https://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=orthophonie)